



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 20 juin 2016

Présidence: M. Yves Sesseli

Objet : RAPPORT DE GESTION 2015

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 09/2016 de la Municipalité du 9 mai 2016 ;
- oui le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE
à l'unanimité



d'approuver la gestion relative à l'exercice 2015 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2016

Le Président

La Secrétaire

Yves Sesseli

Catherine Fonjallaz



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 20 juin 2016

Présidence: M. Yves Sesseli

Objet : COMPTES 2015

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 10/2016 de la Municipalité du 18 avril 2016 ;
- ouï le rapport de la Commission de gestion;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE
à l'unanimité



d'approuver les comptes 2015 tels qu'ils sont présentés.

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2016

Le Président

La Secrétaire

Yves Sesseli

Catherine Fonjallaz



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 20 juin 2016
Présidence: M. Yves Sesseli
Objet : TRAITEMENTS ET INDEMNITES DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITE POUR LA
LEGISLATURE 2016-2021

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 11/2016 de la Municipalité du 23 mai 2016,
- oui le rapport de la Commission des finances chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 12 voix (1/5 des voix)



de renvoyer cet objet à la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2016

Le Président

La Secrétaire

Yves Sesseli

Catherine Fonjallaz



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 20 juin 2016

Présidence: M. Yves Sesseli

Objet : MODIFICATION DU REGLEMENT POUR LE CONSEIL COMMUNAL DU 21 MAI
2012

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 12/2016 de la Municipalité du 30 mai 2016,
- oui le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

à l'unanimité



1. **d'adopter**, tel que présenté, le projet de règlement pour le Conseil communal ;
2. **de fixer** l'entrée en vigueur du nouveau règlement dès son approbation par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité, le délai référendaire et de requête à la Cour constitutionnelle étant échu ;

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2016

Le Président

La Secrétaire

Yves Sesseli

Catherine Fonjallaz